

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix septembre deux mille vingt-quatre, à 17h00, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

Présents (21) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Joël BARRAUD, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Pierre BUREAU, Yves CHOUREAU, Nicole COTILLON, Dany GRELLIER, Sébastien GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, François MARY, Emmanuelle MENARD, Claire PAULIC, Gilles PETRAUD, Claude POUSIN, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

Pouvoirs (2) : Jérôme BARON pouvoir à Serge BOUJU, Pascal LAGOGUEE pouvoir à Dany GRELLIER

Absents (5) : Jérôme BARON, Johnny BROSSEAU, Pascal LAGOGUEE, Thierry MAROLLEAU, Jean Claude METAIS

Date de convocation : 04-09-2024

Secrétaire de séance : Serge BOUJU

CULTURE

Acquisitions d'œuvres pour les musées : demande de subvention à la Région Nouvelle Aquitaine au titre du FRAM

Vu la loi n°2002-5 du 4/01/2002 relative aux Musées de France ;

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif au fonctionnement du Bureau communautaire ;

Vu la délibération DEL-CC-2021-191 du conseil communautaire du 09 novembre 2021 relative au régime de délégations au bureau et au président ;

Vu l'avis favorable de la commission scientifique régionale Nouvelle-Aquitaine réunie dans sa délégation permanente.

L'enrichissement régulier des collections des Musées fait partie des missions d'un musée labellisé *Musée de France*.

Des œuvres ont ainsi récemment été acquises dans le respect du projet scientifique du musée à Bressuire, mettant en valeur l'histoire locale et les artistes phares des collections Charles LE ROUX, peintre paysagiste du XIX^{ème} siècle, et Max INGRAND, grand maître verrier et vitrailliste né à Bressuire :

- 'Mercure, Colombe et village', Paule et Max Ingrand,
- 'Paysage de bocage', Charles Le Roux,
- Matrice de sceau en alliage cuivreux du XIV^{ème} siècle de la ville de Bressuire.

Il s'agit de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional sur le dispositif Fonds régional d'acquisition des musées 2024 (FRAM), pour un montant de 2620 €, après avis favorable de la commission scientifique.

Dépenses	TTC	Recettes		%	Etat avancement subventions
<i>Dépenses éligibles Opération 80261</i>	5 239,02 €	Subventions	2 620,00 €	50%	
<i>Paysage de bocage – C. Le Roux</i>	3500,00 €	FRAM Conseil Régional	2 620,00 €	50%	A solliciter
<i>Mercure, Colombe et Village -P. et M. Ingrand</i>	1235,00 €				
<i>Matrice de sceau</i>	504,02 €				
		Autofinancement	2 619,02 €	50%	
TOTAL HT	5 239,02 €		5 239,02 €	100,00%	

Les dépenses / recettes sont imputées sur le Budget principal, gestionnaire Musée 314 MUSEEBRESS - opération 80261.

Le bureau communautaire est invité à :

- **approuver les demandes de subvention auprès de la région Nouvelle-Aquitaine conformément au budget prévisionnel présenté ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter la subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine sur le dispositif FRAM ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **16 SEP. 2024**

Notifié ou publié le **16 SEP. 2024**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

